



Communiqué de presse

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Seefeldstrasse 5a, 8008 Zürich

Briefpost:
Postfach, 8032 Zürich

T 044 254 57 00
F 044 252 28 70

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinেসuisse.ch
info@heimatschutz.ch

PC 80-2202-7

Patrimoine suisse

Prix Wakker 2008 à Granges

Zurich/Granges, le 16 janvier 2008

Patrimoine suisse décerne le Prix Wakker 2008 à Granges (Grenchen). Cette ville soleuroise se voit mise à l'honneur pour ses nombreuses mesures de revalorisation diverses de l'espace public, pour le développement soigné de la ville construite et pour le traitement respectueux réservé aux nombreux bâtiments d'après-guerre. La remise officielle du Prix aura lieu le 28 juin 2008 dans le cadre d'une cérémonie festive.

L'ère de l'industrialisation a rapidement transformé en ville le village de Granges d'antan. Après l'époque de haute conjoncture des années 50, l'endroit a connu au début des années 80 une très mauvaise passe suite au déclin de l'horlogerie. La structure difficile de ce village urbanisé, l'important volume du trafic et la situation économique problématique ont confronté la Ville de Granges à de lourds défis, qu'elle s'est employée à relever au cours de ces dernières années.

Le Prix Wakker de cette année récompense surtout les fructueux efforts que les autorités de Granges déploient depuis 1996 pour entretenir le patrimoine construit et revaloriser routes et places. Le Prix rend hommage à l'engagement actif des autorités en faveur d'un développement qualitatif de la ville. Les milieux politiques et les autorités entretiennent une bonne collaboration et leur démarche empreinte de pragmatisme et de persévérance sont dignes d'éloge. Après la Ville de Soleure (en 1980), il s'agit là du deuxième Prix Wakker du canton de Soleure.

La revalorisation de l'espace public a visiblement débuté avec la remarquable transformation de la Place du Marché (en 1999). Avec son toit marquant et sa fontaine caractéristique, elle est devenue le nouveau point d'identification de la ville. Depuis l'ouverture de l'autoroute en 2002, le centre de Granges ne subit plus le trafic de transit et les mesures d'accompagnement prévues de longue date ont pu être réalisées sans délai. L'aspect des rues a été retravaillé et un centre accueillant créé.

Les nouveaux bâtiments construits ces dernières années témoignent du développement qualitatif de la ville. Citons en exemple le home pour personnes handicapées Rodania sur l'aire de l'ancienne fabrique de montres. Le nouveau plan d'affectation et le plan des classes de construction (Bauklassenplan) avec feuilles maîtresses (Leitblätter) clairement compréhensibles montre dans quel sens la ville évoluera.

Le traitement consciemment respectueux de la substance architecturale d'après-guerre apparaît clairement à l'exemple de différents immeubles publics, en particulier la remarquable piscine de Beda Hefti (de 1955) et l'école dite Haldenschulhaus de 1964. Avec le Parktheater d'Ernst Gisel, Granges possède de plus un bâtiment phare des années 50 bien conservé et largement intégré dans les habitudes de la population. Autre mérite à souligner : le fait que la Ville s'emploie à familiariser la population avec l'architecture du XXème siècle par des publications, des manifestations et des expositions.

Granges s'intègre remarquablement bien dans la campagne que Patrimoine suisse mène actuellement sur le thème de " L'envol – L'architecture des années 50, 60...". Cette campagne attire l'attention sur les bâtiments historiques de notre passé récent et revendique en leur faveur un statut plus largement reconnu de monuments historiques.

Le Prix Wakker de Patrimoine suisse

Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune politique. Doté de 20'000 francs, le prix a un impact surtout symbolique, puisque l'objectif est de mettre publiquement à l'honneur la qualité d'un travail exemplaire.

Le Prix Wakker a été décerné pour la première fois en 1972 à la suite du legs fait à Patrimoine suisse par l'homme d'affaires genevois Henri-Louis Wakker. D'autres legs ont permis à Patrimoine suisse de décerner ce prix jusqu'à aujourd'hui.

Le Prix Wakker distingue des communes qui peuvent se prévaloir de prestations de valeur particulière en matière de développement du site et de l'agglomération. Les communes de Stein am Rhein, Guarda, Ernen, etc. ont été mises à l'honneur dans les années 1970 du fait qu'à l'époque, la conservation des centres historiques n'allait pas de soi. Au centre de l'attention figurent aujourd'hui des communes qui poursuivent le développement soigneux de leur agglomération selon des critères contemporains – favorisent notamment la qualité architecturale des nouvelles constructions, réservent un traitement respectueux à la substance bâtie historique et se dotent d'un aménagement local actuel exemplaire.

Informations en bref sur tous les Prix Wakker décernés à ce jour :

www.patrimoinesuisse.ch

Pour toute question :

Patrimoine suisse, Karin Artho, tél. 044 254 57 00

Ville de Granges, Claude Barbey (architecte municipal), tél. 032 654 67 16

Patrimoine suisse

Prix Wakker 2008 à Granges



Piscine

La piscine de Granges de 1956 (Beda Hefti) a été assainie par étapes à partir de 1999. Elle illustre le traitement raisonnable que Granges, titulaire du Prix Wakker de cette année, réserve à ses constructions des années 50. Cette installation respire aujourd'hui encore le charme de son époque, tout en offrant ce que le public attend de nos jours d'une piscine à ciel ouvert.

Photo : G. Bally/Keystone



Home avec foyer de jour Rodania

Le home avec foyer de jour pour personnes handicapées „Rodania“, proche de la Gare Sud de Granges, présente une architecture moderne empreinte de calme. Construit en 2005-07 (ARGE Bienne 97), ce bâtiment est typique de l'évolution récente de Granges.

Photo : G. Bally/Keystone



Place du Marché

La Place du marché (Marktplatz) avec le toit très marquant (Bart & Buchhofer, Bienne 1999) sert désormais de lieu d'identification au cœur de la zone piétonne du centre. Elle témoigne du soin que la Ville de Granges voue à la mise en valeur de ses espaces publics.

Photo : G. Bally/Keystone

Le texte de presse peut être téléchargé depuis le pressroom sous www.patrimoinesuisse.ch. Les photos couleur en qualité impression peuvent être commandées chez Keystone.